

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An 7 fr.
Six Mois 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-99 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

L'Enseignement secondaire aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, l'enseignement secondaire est donné dans des écoles dites *High Schools*. La durée des études dans une *High School* est de quatre années, qui viennent en général à la suite de trois années passées dans une *Elementary School*. Les élèves des *High Schools* reçoivent à la fin de leurs études un diplôme qui cependant n'a pas l'importance du baccalauréat français, car le programme de la dernière année de la *High School* correspond à peu près à celui de la classe de Seconde en France. Pour compléter ses études, l'élève entre généralement dans un *College*, où il reste encore quatre ans, à la fin desquels il obtient le grade de *Bachelor*, qui est plus élevé que le baccalauréat français et à peu près l'équivalent de la licence.

L'enseignement secondaire, tel qu'on le donne dans la *High School* américaine, est très démocratique, et le devient davantage chaque année. Il n'y a pas de frais d'études, tout est gratuit, souvent même les livres classiques. L'enfant du riche et l'enfant du pauvre sont réunis dans la même école.

Il n'y a pas aux Etats-Unis comme en France un programme uniforme secondaire, ni non plus un contrôle central. Toute *High School* est placée sous la direction de la ville où elle se trouve ; elle est généralement administrée par un *Principal* choisi par la Commission de l'Enseignement (*Board of Education*) de la ville. Cette Commission, aidée du *Principal*, a le droit de faire le plan des études pour son école secondaire et de le changer aussi souvent qu'elle le désire.

Le programme, dans un certain type d'école de New-York, peut être tout à fait différent de celui d'une école similaire à Chicago ou à Boston.

Il y a cependant certaines matières qui sont communes aux programmes de toutes les *High Schools*. Il faut ajouter que généralement ces programmes sont faits avec le plus grand soin, et que des changements radicaux n'y sont apportés qu'après une mûre délibération.

Ce fait même que les programmes des différentes villes diffèrent entre eux est une cause importante de progrès pédagogique, chaque ville s'efforçant de surpasser toutes les autres par la supériorité de ses programmes d'études.

Le personnel enseignant des *High Schools* est aussi recruté autrement qu'en France. Il n'y a pas d'examen d'Etat, comme l'agrégation, qu'il faut passer pour être professeur dans une *High School*. Chaque ville, par contre, a ses propres examens. Lorsque quelqu'un désire enseigner à New-York, il lui faut passer les examens exigés par cette ville. Cet examen est un concours et les premiers de la liste sont généralement chargés de fonctions dans les *High Schools*. Quelqu'un qui a passé ses examens à New-York n'a cependant pas le droit d'enseigner à Boston, à moins qu'il ne passe aussi les examens de Boston. Pour être admis à passer ces examens, il faut avoir en mains le grade de *Bachelor*. Beaucoup de professeurs ont le grade de Maître (*Master's degree*), et dans les grandes villes on en trouve un grand nombre qui ont le grade de docteur.

Comme il n'y a pas de contrôle central pour l'éducation secondaire, le tarif des traitements n'est pas le même dans toutes les villes. Les traitements de New-York sont différents de ceux de Boston ou de Chicago. C'est pour cela que le personnel d'une *High School* donnée change souvent, car ses professeurs la quittent pour aller dans une autre ville où l'on accorde un traitement plus élevé. Dans les petites villes, il y a une autre cause de changements fréquents, c'est que l'enseignement n'est pas toujours considéré comme une situation définitive (*a life work*). Comme il est beaucoup plus facile pour un jeune homme de s'assurer une situation dans une école secondaire aux Etats-Unis qu'en France, on voit souvent des jeunes hommes enseigner pendant quelques années, puis retourner à l'Université faire leur droit, leur médecine ou apprendre le métier d'ingénieur.

Toutes ces raisons, le manque de programme uniforme, le changement fréquent de professeurs, — et je dois ajouter la différence dans les méthodes pédagogiques des professeurs, — nécessitent une inspection soignée de l'œuvre accomplie dans les *High Schools*. Dans les grandes villes, cette charge incombe à ce qu'on appelle des « Directeurs d'Etudes » (*Heads of Departments*). Pour chaque matière, telle que les mathématiques, les sciences physiques, les langues vivantes, l'histoire, etc., il y a un directeur d'études.

Les devoirs d'un directeur d'études varient un peu d'une école à l'autre, mais en général c'est lui qui propose les changements de programme concernant sa

spécialité, et qui dirige l'œuvre de tous les autres professeurs dans cette matière. En mathématiques, par exemple, il doit expliquer au professeur nouveau la nature exacte du programme de mathématiques de son école, et il doit s'assurer par des visites dans la classe du nouveau professeur que ce programme est traité consciencieusement. Dans le cas où le jeune professeur n'a pas grande expérience, le directeur des études visite souvent sa classe, après quoi il lui donne des conseils sur la manière de conduire ses élèves ou sur la façon de présenter ses leçons. Le directeur d'études réunit souvent tous les professeurs de sa spécialité pour discuter les questions qui intéressent le « département ». Les réunions ont lieu d'habitude une fois par mois. Le directeur des études accorde surtout son attention aux nouveaux professeurs de sa spécialité ; il en a en général un ou deux par an. Le « Head of Department », par contre, reste en général dans une même école pendant un certain nombre d'années.

Le directeur des études doit prendre connaissance de toutes les réformes et tendances pédagogiques de façon que son sujet soit aussi bien enseigné et d'une manière aussi conforme aux exigences sociales qu'il l'est dans toute autre école. Une autre de ses obligations consiste à représenter son école dans les discussions et les conférences des différentes associations de professeurs, nombreuses aux Etats-Unis. Pour les mathématiques, par exemple, il y a un certain nombre d'associations de professeurs de mathématiques, munies de sous-sections dans chaque grande ville, et où l'on discute les problèmes relatifs à l'enseignement des mathématiques.

Le traitement du directeur d'études est en général plus élevé que celui des professeurs réguliers. Un directeur d'études dans les écoles secondaires de New-York reçoit un traitement de début de 2.500 dollars par an qui s'accroît de 100 dollars tous les ans, jusqu'à ce qu'il atteigne un maximum de 3.000 dollars. Dans les autres grandes villes comme Boston et Chicago, l'échelle est à peu près la même. Après trois années de service, le traitement devient permanent d'habitude. A New-York, les professeurs réguliers d'une école secondaire reçoivent de 1.800 dollars à 2.400 dollars par an.

Pour devenir directeur d'études dans une école secondaire de New-York, par exemple, il faut avoir une expérience considérable de l'enseignement et avoir enseigné pendant trois ans au moins comme professeur régulier d'une école secondaire de New-York. De plus, il faut avoir passé un examen bien plus difficile que celui des professeurs réguliers et avoir au moins le grade de Maître (*Master's degree*). En pratique, le directeur d'études a très souvent le grade de docteur.

Les professeurs ordinaires enseignent environ pendant vingt-deux ou vingt-trois intervalles de quarante minutes par semaine, tandis que le directeur d'études n'enseigne que pendant quinze de ces intervalles, afin d'avoir le temps de faire les inspections qui lui incombent.

Dans les écoles secondaires de jeunes filles, les dames peuvent devenir directrices d'études en passant le même examen spécial et en présentant les mêmes garanties exigées pour les hommes. Toutefois, leur traitement est moins élevé.

CLIFFORD B. UPTON.

NOS FACULTÉS

Faculté de médecine

Par décret du président de la République en date du 5 mars 1912, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, M. Lésieur, agrégé près la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé, à partir du 1^{er} mars 1912, professeur de pathologie et thérapeutique générales à la dite faculté.

Inauguration du cours de M. le Professeur Jean Lépine

Mercrredi, dans un amphithéâtre bondé d'un public empressé, parmi lequel on reconnaissait M. le Recteur, M. le Doyen et la plupart des professeurs de la Faculté, M. le Professeur Jean Lépine a fait sa première leçon magistrale dans la chaire de la clinique des maladies mentales.

M. Jean Lépine définit fort bien le rôle du médecin aliéniste, du « psychiatre », pour l'appeler par son nom. Son action doit être surtout préventive. Que de fois ne le seraient peut-être pas devenus si on les avait de suite défendus contre les infections, les lésions de toutes sortes, non cérébrales souvent, qui amènent le déséquilibre mental ! Les réactions réciproques du physique sur le moral et du moral sur le physique sont extrêmement complexes. La psychiatrie n'est qu'un chapitre de la biologie générale. On passe de l'état mental à la folie par des degrés souvent indiscernables. Il faut un médecin extrêmement averti pour sauvegarder à temps l'individu et la société.

Le « psychiatre » doit être le confident sûr à qui l'on ouvre le « jardin secret » que chacun porte en soi. C'est lui qui doit orienter les existences désemparées. Il possèdera haute science, haute conscience. Mais il doit être aussi le médecin social par excellence. Il sera avec toutes les forces vivaces qui restent dans la nation pour prévenir le délire des foules, l'anémie qui gagne l'esprit et le caractère national.

M. Jean Lépine termina par une énergique tirade contre l'abaissement de la mentalité publique et pour le réveil de l'énergie française, qui provoqua les applaudissements empressés et répétés de l'auditoire.

Faculté des sciences

Par arrêté de M. le recteur, en date du 11 mars 1912, et à la suite des présentations faites par la Faculté des sciences, et par le Conseil de l'Université de Lyon, M. Meunier, chef de travaux de chimie appliquée à la Faculté des sciences, est nommé maître de conférences de chimie industrielle à la dite Faculté.

HYGIÈNE INFANTILE

Conférence de M. Porcher

Sous les auspices de la Ligue française contre la mortalité infantile, avait lieu vendredi soir, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, une conférence de M. Porcher, professeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, qui avait choisi comme sujet un des plus importants concernant l'alimentation de l'enfant : « La poudre de lait, son présent, son avenir ».

La personnalité et la haute compétence du conférencier, ainsi que l'importance du sujet traité avaient attiré un auditoire des plus nombreux.

La réunion était présidée par M. le Professeur E. Weill, président de la Ligue, assisté du docteur Péhu, secrétaire général.

M. Porcher est un partisan convaincu de l'emploi dans l'alimentation de l'enfant ou de l'adulte du lait en poudre, qui dans un avenir prochain remplacera le lait liquide, pasteurisé ou stérilisé.

Les qualités du lait en poudre sont nombreuses : étant exempt de toute fraude, il est d'une grande digestibilité et par l'absence de germes pathogènes, sa facilité de préparation pour les repas est l'aliment désigné non seulement pour l'enfant, mais aussi pour les agglomérations ouvrières.

L'utilisation du lait sec a été faite à Lyon en 1905, par le docteur Gauthier ; malheureusement son application ne fut pas généralisée et par suite de l'été néfaste de 1911 le lait liquide vint non seulement à manquer, mais fut de qualité inférieure et la statistique enregistra pour cette funeste année une énorme mortalité infantile qui aura certainement sa répercussion dans une vingtaine d'années pour la formation du contingent de cette classe.

Par contre, en Angleterre, en Belgique l'emploi du lait en poudre fut généralisé dans les crèches, œuvres de l'enfance, etc., et a donné d'excellents résultats, certifiés par les chiffres éloquentes dont M. Porcher nous donne connaissance.

L'avenir du lait sec est donc assuré pour l'œuvre hygiéniste d'abord. Par son inaltérabilité, son volume réduit, il servira de base au régime de l'alimentation aux colonies. Il sera un aliment de choix pour les malades aigüés (appendicite, ulcère de l'estomac), pour l'alimentation du tuberculeux, pour sa parfaite digestion, et, dans de nombreux cas, pourra se substituer à la viande ; il simplifiera les services des Gouttes de lait, et donnera enfin aux hommes de science toute satisfaction par son emploi simple, pratique et économique.

M. Porcher est vivement applaudi. Avant de lever la séance, M. le Professeur Weill félicita M. Porcher de son intéressante conférence.

Pourrait M. Weill faire quelques réserves pour la substitution du lait sec au lait liquide et émet le vœu qu'un essai loyal, sur une grande échelle, soit fait dans nos grandes villes où la consommation du lait est énorme et dont les résultats seront contrôlés par une commission nommée à cet effet.

Prière d'adresser les lettres, communications ou demandes de renseignements concernant la Ligue contre la mortalité infantile à M. le docteur Péhu, secrétaire général, 24, place Bellecour.

Le deuxième semestre de l'année scolaire 1911-1912 commencera aujourd'hui 15 mars. L'horaire des différents cours de licence et de doctorat auront lieu aux heures et aux jours indiqués par l'affiche spéciale, que les étudiants sont priés de consulter.

Rappelons que par délibérations de l'Université de Dijon approuvées par arrêtés ministériels du 7 avril 1900 et du 11 juillet 1910, il est institué à la Faculté de droit de l'Université de Dijon : 1^o des certificats d'études des sciences juridiques, politiques ou économiques, un certificat d'études pratiques de droit, « réservés aux étudiants de nationalité française ou étrangère » ; 2^o une licence en droit et un doctorat en droit de l'Université de Dijon, « réservés aux étudiants de nationalité étrangère ».

OFFICE SOCIAL

Conférence de M. Zimmermann
Lundi dernier à eu lieu, salle des réunions industrielles, l'assemblée générale de l'Office social.

Après une allocution de M. Pic, président, et la lecture du rapport moral par M. Jean Vermorel, secrétaire général, et du rapport financier par M. Amieux, il a été procédé au renouvellement des membres sortants et à l'élection d'un membre nouveau, M. Héraud, avocat, secrétaire de la section d'éducation de l'Office social.

M. Zimmermann, chargé de cours à la Faculté des lettres, a fait ensuite une très intéressante conférence sur « l'état social et économique du Maroc ». Il a fait de ce pays une étude tout à fait attachante en nous montrant ses populations diverses, avec leurs principaux caractères, leurs habitudes, leur situation sociale, leurs rapports, et il a indiqué les avantages que la France trouvera au Maroc.

Des renseignements précis, documentés et entourés d'anecdotes amusantes et originales, ont été donnés par M. Zimmermann sur la végétation au Maroc, ses productions, ses ressources économiques. Il a insisté tout particulièrement sur les rapports futurs des indigènes et des Européens et du commerce au Maroc, il a présenté un exposé qui a montré qu'il n'y a pas encore lieu de fonder sur l'avenir économique du Maroc des espérances précises. Il faut étudier ce pays avec attention, ne pas s'y engager avec trop de hâte ; il n'est pas préparé suffisamment à la civilisation, mais il offrira cependant des ressources excellentes, des hommes énergiques, des productions et une situation géographique qui aidera beaucoup à son utilisation économique.

M. Pic a remercié M. Zimmermann et a convié l'assistance, très nombreuse, à venir entendre, le 29 mars, la causerie que fera M. Caleb, professeur à Genève, sur « la législation sociale de la Bulgarie ».

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

La dernière des conférences organisées par la Société des Amis de l'Université lyonnaise aura lieu dimanche prochain, à 2 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

M. le docteur Viollat, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, traitera le sujet suivant : « Transformisme ou Evolution ».

L'importance de la question et la notoriété du conférencier, bien connu par ses savantes leçons sur l'embryogénie, attireront beaucoup d'auditeurs à cette réunion, qui sera illustrée par des projections.

Université de Dijon

Faculté de Droit

Le deuxième semestre de l'année scolaire 1911-1912 commencera aujourd'hui 15 mars. L'horaire des différents cours de licence et de doctorat auront lieu aux heures et aux jours indiqués par l'affiche spéciale, que les étudiants sont priés de consulter.

Rappelons que par délibérations de l'Université de Dijon approuvées par arrêtés ministériels du 7 avril 1900 et du 11 juillet 1910, il est institué à la Faculté de droit de l'Université de Dijon : 1^o des certificats d'études des sciences juridiques, politiques ou économiques, un certificat d'études pratiques de droit, « réservés aux étudiants de nationalité française ou étrangère » ; 2^o une licence en droit et un doctorat en droit de l'Université de Dijon, « réservés aux étudiants de nationalité étrangère ».

LE MOUVEMENT PACIFISTE

Une conférencière américaine à Lyon

Il y a en Amérique une institution considérable qui porte le nom de World Peace Foundation (ce qui signifie en français Institut de la paix universelle), dont la création est due à l'initiative d'un grand éditeur de Boston, M. Cinn. Cet institut a décidé de préparer la réunion de la troisième conférence de la paix qui se tiendra à la Haye, probablement en 1914, par une énergique campagne mondiale en faveur de la paix.

Dans tous les pays du monde, des délégués de la World Peace Foundation vont travailler à créer un large mouvement pacifiste en sollicitant des signatures à une prodigieuse pétition mondiale demandant à tous les gouvernements de régler, sans guerre, par l'arbitrage, tous les conflits internationaux.

C'est une femme, Miss Anna Eckstein, qui a assumé une grande partie de la rude tâche de parcourir le monde pour faire signer cette pétition.

Miss Eckstein a appris les langues de tous les pays qu'elle doit visiter. Elle parle, en particulier, le français fort éloquemment.

Société d'Economie politique

Séance de ce soir 15 mars, à 8 heures et demie, salons Maderni, place de la Bourse.

Ordre du jour : Les nouveaux progrès de l'émigration britannique, rapport par M. R. Gonnard.

La prochaine séance aura lieu le vendredi 29 mars. Ordre du jour : L'utilisation des forces hydrauliques des Alpes, rapport de M. E.-F. Côté.

La section lyonnaise de l'Association pacifiste française la Paix par le droit (qui compte parmi ses membres : MM. Herriot, maire de Lyon ; Godart, député ; Aeschmann, pasteur ; Béraud, professeur à la Faculté de médecine ; Paul Cuminal, instituteur ; le docteur H. Dor ; François, avocat ; Robin, vice-président du Conseil général ; Valayer, banquier ; Vanderpol, membre de la délégation permanente des Sociétés françaises de la Paix) a organisé pour ce soir 15 mars, à six heures et demie du soir, dans la salle

des Réunions industrielles du Palais du commerce, la première réunion où miss Anna Eckstein parlera en France, dira ce qu'elle a déjà fait en Amérique et en Angleterre.

Sans nul doute, les Lyonnais seront nombreux qui voudront voir et entendre cette héroïne de la paix et juger, d'après la documentation qu'elle apportera de l'Institut de la paix universelle, de l'importance du mouvement pacifiste dans l'univers.

La séance sera publique et gratuite.

LE BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

RAPPORT fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1912 (Ministère de l'Instruction publique), par M. René Viviani, député.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(SUITE ET FIN)

A l'heure présente, rien ne subsiste de l'école normale que l'internat. C'est au dehors que se fait l'instruction des élèves et l'origine est commune des professeurs futurs qui munis du même diplôme ne sentent plus la différence des points de départ. Cette différence existe d'ailleurs depuis le décret qui rend communes les épreuves pour les concours d'entrée à Normale et la bourse de licence. L'école ne gagne rien à survivre sous la forme d'un internat qui ne restitue même pas aux élèves, après le cours, le charme profitable des méditations communes et des disputes désintéressées. Sur les bancs de la Sorbonne, la fusion est nominale et les deux courants, celui des étudiants et celui des élèves ne se marient pas. C'est évidemment le respect dû à une maison fameuse et qui abrita de si nobles espoirs qui empêcha une suppression que la raison commanderait.

La demi-mesure qu'on a prise a entraîné des injustices dont quelques-uns ont disparu, dont l'une survit encore. Avant la réforme de l'école, les boursiers de l'école étaient recrutés au concours, les boursiers des facultés par l'examen. On comprenait fort bien que des privilèges fussent attachés au concours — notamment l'exonération des frais d'examen. Le droit de faire entrer en ligne de compte dans le calcul de la retraite les années de bourse, le droit de voir leur nomination une fois faite profiter aux professeurs pour la durée de leurs études au lieu d'être renouvelable.

Mais depuis la réforme, c'est du même concours que sont issus les boursiers de l'école et ceux des facultés. Comment maintenir les privilèges au profit des boursiers de l'école. On a travaillé à les étendre à tous. C'est ce qui a été fait et bien fait.

Mais il reste cependant un dernier privilège à étendre à ceux qui, étant soumis aux mêmes épreuves, ont le droit de réclamer la même situation. L'article 23 de la loi militaire autorise les normaliens à intercaler leur scolarité entre les deux années de service militaire. Ce droit est refusé aux boursiers de facultés. Nous pensons qu'il y a eu une injustice et qu'elle a trop duré. Un article de la loi de finances pourrait la réparer sans qu'il y ait crainte pour personne de voir apporter à la loi militaire une exception qui l'affaiblirait. Il y aura cinquante boursiers de plus qui pourront scinder leur service militaire en deux.

tion dans une chaire connue la philosophie ? Ce n'est plus la philosophie, plus cette métaphysique, qui précédait la science, présentait les vérités qu'ensuite constatait la science, plus cette psychologie qui enseignait la cause et l'enchaînement des phénomènes intimes qui ont pour siège l'âme humaine ! On étudie les faits, dans leurs rapports avec le passé, avec le présent, et les faits sociaux qu'on suppose se suffire à eux-mêmes sans qu'il y ait place entre eux pour l'action individuelle deviennent la base de cette science qui ne se peut égaler à la philosophie par artifice, car elle est la sociologie. Il en est de même pour l'histoire : ce qui intéresse, ce ne sont plus les résultats et les conclusions, ce sont les faits, toujours les faits.

Et qu'est-ce qui sépare cette méthode historique de la méthode nouvelle de philosophie ? Par la faute de cet enseignement où le fait seul, et non l'idée, est revêtu, on enchaîne la philosophie à l'histoire dont elle devient tributaire. Humble tributaire d'ailleurs, car pour l'historien un tel philosophie n'est pas un historien et qu'est-il puisqu'il a cessé d'être philosophe ?

Bien néfaste encore est la prétention d'un autre enseignement, l'enseignement littéraire, de se hausser au niveau de l'enseignement scientifique et de prétendre, pour transporter l'amour de la beauté, emprunter à la science les méthodes par lesquelles elle recherche la vérité. Autour de la chaire de littérature, ce n'est plus la saine et sainte émotion qui se levait du fond de l'âme à l'évocation de la parole du maître. On prend un texte, on le nettoie de toutes les adulations dont les éditions successives ont pu l'obscurcir, on le date, on recherche la vie de l'écrivain, et puis celle des siens, et puis les circonstances au milieu desquelles il a écrit, on note sur des fiches innombrables où la littérature se fractionne comme une table des matières écrite sur des cartons volants, et c'est tout. Que le texte, obscur lui-même, émane d'un écrivain obscur, il importe peu à cette méthode nouvelle qui ramasse tout, les gloires et les scories, qui place tout au même niveau et déserte les sommets où autrefois s'élevait l'esprit des auditeurs sous la parole des maîtres disparus.

Voilà le procès ou presque tout le procès.

Nous n'en sommes pas ici les juges et cependant nous ne pouvons éviter de grouper certaines observations. Et d'abord on oublie un peu trop que la règle souveraine et salutaire de l'enseignement supérieur, c'est la liberté, la liberté absolue, « sans rivages ». Cette liberté est la sauvegarde du maître qui n'écoute que sa conscience. Elle est la sauvegarde de l'élève qui trouve dans toutes les chaires la même indépendance et avec elle, de chaire à chaire, la certitude de contradiction où son esprit, prévenu des erreurs possibles, choisit, discute, sélectionne. Ce professeur éminent de philosophie que visent les plus rudes critiques est-il le seul ? La liberté serait menacée s'il en était ainsi, car son cours serait la seule lumière qui brillerait. Or, il y a onze philosophes à la Sorbonne et on peut croire qu'ils ne s'entendent pas pour présenter le même enseignement.

Un maître a pensé que la psychologie n'est pas toute la philosophie ; que l'étude des phénomènes intimes n'était pas suffisante ; que des êtres associés forment un agrégat provisoire qui est la foule, ou un agrégat durable qui est la nation, possède une âme collective qui n'est pas constituée par les éléments qui forment l'âme de chaque unité isolée ; que cette âme collective, sortie de la nature qu'elle dépasse à une vie psychique différente de celle d'une âme isolée ; que l'idéal — que loin d'abolir, cette philosophie nouvelle propose comme l'objet d'une science — n'est ni ce que désire un homme, ni ce qui lui manque, ni même ce qui flotte devant lui dans le futur, ni l'émanation de sa raison, car l'idéal est impersonnel et non la

raison, mais est fixé dans la nature, tangible, et pouvant être étudié et par là incorporé au réel ; que les individus ne sont rien et l'humanité tout, sauf peut-être les grands hommes dont l'action sert à l'humanité à prendre conscience d'un idéal qu'elle croyait lointain. — C'est son droit, exercé d'ailleurs avec une maîtrise admirable.

On peut dire que sous l'effort de ce positivisme concentré, l'humanité par la voie du déterminisme serait conduite à des fins inéluctables et qu'à des fins inéluctables aboutissent aussi, en empruntant une autre voie, certains théologiens... Mais d'autres maîtres élèvent la voix ; celui-ci est un métaphysicien distingué ; celui-là ne se rattache à Spencer par sa théorie de l'évolution, mais réprovoque la forme d'évolution préconisée par l'illustre penseur et lui en oppose ingénieusement une autre ; d'autres encore présentent des idées différentes. Et il n'y a qu'à parcourir quelques pas pour aller entendre au Collège de France la théorie qui veut que la vérité s'introduise en nous par l'intuition et le cours d'un autre philosophe, digne héritier d'un nom illustre dans la philosophie même... C'est la vie même et non la mort. Et c'est parce qu'ils auront entendu tant de vérités qui se complètent que nos jeunes professeurs seront aptes demain à nourrir les jeunes élèves de substantielles leçons.

Nous sommes d'ailleurs les seuls à montrer quelque surprise. Au moment où des esprits chagrins constatent la mort de la philosophie, au dire des plus compétents, celle-ci renaît. La France est le seul pays qui possède une « Revue de métaphysique », et bien des symptômes annoncent que de plus en plus la philosophie devient en se renouvelant une science centrale. (« Revue de métaphysique », juillet 1911, page 499).

Le procès est plus ardent encore qu'on instruit contre l'enseignement littéraire. Un professeur éminent est lui aussi accusé de n'apercevoir que le fait et de dédaigner l'interprétation par laquelle se communique et se répercute l'émotion qu'engendre la beauté. Cela n'est pas exact, et ce qu'il faudrait prouver, c'est qu'un enseignement nouveau qui tient compte du point de vue littéraire, peut conduire l'esprit hors du chemin de la vérité. Sans doute la rupture a paru brusque entre cette méthode et l'autre qui se plaignait aux généralisations, aux développements et où la phrase prenait une place exagérée. Mais le professeur n'est pas un conférencier qui cherche à séduire et à plaire, qui recrute par l'éclat de sa parole un public au niveau duquel il se doit tenir, sauf à ne rien approfondir.

Le professeur est un professeur et qui doit former pour demain des professeurs. Il faut qu'il leur mette en mains une méthode, dont, isolés ensuite de la Sorbonne, ils pourront se servir, et quelle méthode est préférable à celle qui enseigne la valeur du fait ? Un texte que des éditions différentes ont, sinon déformé, du moins modifié, est là. Quel est le vrai texte ? Que s'est-il passé entre les époques où les modifications se sont produites ? Que voulait l'auteur, d'où venait-il, pourquoi écrivait-il et sous quelles contingences ? — Mais ce n'est pas de la littérature ! — Alors, nous demandons : Qu'est-ce que la littérature ? N'est-elle un ensemble de développements sur une époque ou sur une œuvre ? Faut-il pour l'enseigner se livrer uniquement à des développements généraux ? Bonne méthode pour la conférence ou l'auditeur ne demande au conférencier que des aperçus généraux. Détestable méthode pour le cours ou le futur professeur, qui ne doit pas seulement penser pendant l'heure où il écoute, demande à apprendre à penser par lui-même. Et c'est pour cela que l'enseignement qui ne recherche, ni la notoriété facile des salons, ni l'approbation bruyante d'un public spécial qui se prend pour une élite, qui vise à son objet directement et qui communique à l'auditeur, non seulement le fruit des études du maître, mais, ce qui vaut le mieux, la méthode dont il s'est servi pour recueillir ce profit, est bonne et permet d'escompter orgueilleusement l'avenir.

Dira-t-on que cet enseignement, s'il étend la vision dans le passé et le présent sur l'objectivité de l'œuvre, s'il l'éparpille au risque de l'égarer, s'il oblige à suivre à travers des détails qui ne peuvent être notés que sur des fiches,

mille sinuosités supprime l'impression personnelle et tarit au fond de l'homme les sources d'admiration et d'enthousiasme. On l'a dit, mais nous voudrions une caution à cette accusation. D'où vient l'impression qui naît à une lecture ? Du mystère même de notre âme et aucun ne reçoit cette impression pareillement. Certes, elle est saine, mais qui peut la communiquer ? Le maître ? Il communiquera la sienne, et qui ne sera pas toujours pure de tous les alliages que joignent obscurément à nos goûts les erreurs involontaires de l'esprit, les erreurs pernicieuses de l'opinion, les déformations des préventions et des préjugés. Que vaut cet enseignement s'il doit être d'homme à homme la transmission d'un goût personnel ? Il est admirable, si l'homme est hors de pair et lui-même admirable, s'il compte dans le siècle, comme Taine, comme Brunetière, pour parler des plus récents, et encore que leur partialité doive nous mettre en garde. Mais combien de maîtres, pour s'élever très haut, atteignent-ils à ce niveau ? Et dès lors, c'est leur opinion, une opinion qui a sa valeur, sa force, qui doit être retenue, mais qui ne peut constituer la totalité de l'enseignement.

Dès lors, ne vaut-il pas mieux fournir aux étudiants les moyens de se constituer une opinion propre, de garder leur goût inné, de l'erreur, par la recherche patiente, où l'érudition tant raillée des amateurs de phrases conventionnelles, est un moyen et non un but ? Ne vaut-il pas mieux ouvrir devant eux les mille sentiers, rudes, escarpés, quelquefois inexplorés où leur vaillance peut s'enfoncer parce qu'ils sauront comment marcher, que de les convier à suivre docilement le sillage étroit de l'impression d'autrui ? Croit-on que leur personnalité s'impersonnalisera — si on nous permet ce mot — dans un pareil labeur ? Il faut n'avoir jamais, afin d'aboutir à un résultat, cherché par soi-même, rassemblé les matériaux, compilé les documents, voir choir en une minute les illusions que l'on basait sur une découverte, voir grandir l'espérance le lendemain, pour ignorer la fièvre générale dont la patiente recherche empêche l'âme du travailleur, le grise, lui donne le sentiment quelquefois exagéré de son effort !

Ceux qui emploient cette méthode ont, au contraire, pour la littérature, un respect profond. Ils lui font honneur de la considérer à travers les siècles comme autre chose qu'un jeu de l'esprit et ils cherchent dans toute œuvre, géniale ou non, non seulement l'émanation de la personnalité, mais la manifestation de la vie morale, politique, religieuse d'une époque. Il n'est pas d'écrivain ou de poète, même s'il s'en défend, qui ne traduise des pensées, des colères, des douleurs, des revendications, qui en un mot n'emprunte à la vie collective ce que son esprit et son âme, magnifiquement ou platement, traduiront ensuite. C'est par là que la littérature complète vraiment la philosophie et l'histoire et que M. Lanson a pu noblement écrire, pour défendre sa méthode, ces lignes admirables par la profondeur des vues qu'elles nous décèlent.

« L'histoire littéraire est une partie de l'histoire de la civilisation. La littérature française est un aspect de la vie nationale : elle a enregistré dans son long et riche développement, tout le mouvement d'idées et de sentiments qui se prolongeait dans les faits politiques et sociaux où se déposait dans les institutions, mais, de plus, toute cette vie intérieure et secrète de souffrances ou de rêves qui n'a pas pu se réaliser dans le monde de l'action. »

Comment un tel enseignement, ainsi compris, abaisserait-il l'esprit et pourquoi le dessècherait-il ? En quoi porterait-il atteinte à ce patrimoine d'idées générales que l'Encyclopédie nous a transmises et que nos pères ont accru ? S'il suffirait pour croire qu'on a des idées générales d'écrire facilement quelques pages en superposant, plus par effet d'une reminiscence inconsciente que par l'initiative intellectuelle, les images, les métaphores, les hyperboles sur quelques idées conventionnelles, soit. Mais ceci est proprement du bavardage. Les idées générales, le maître ne peut pas les donner : il en communique le goût et ajuste l'instrument qui permet de les conquérir au mains de l'ouvrier. Le reste regarde ce dernier. Et nous prétendons qu'une pareille méthode, plus

que toute autre, conduit l'esprit à goûter les joies hardies de la synthèse qui est une des opérations de l'esprit les plus spécifiquement propres à notre race.

Nous répondons ainsi à deux sortes d'adversaires, ceux qui se plaignent de l'habitude d'une desséchante analyse ne gagnant la génération nouvelle et ceux qui au pôle opposé se félicitent de voir par là se perdre le goût des généralisations. Ils ont tort tous deux.

Personne n'accepterait que l'esprit français se détachât des idées générales qui sont l'honneur de notre race et sous l'influence desquelles tant de gestes héroïques, désintéressés, émancipateurs apparaissent dans notre histoire. Mais c'est précisément à conserver ces idées que travaille un pareil enseignement — soit philosophique, soit historique, soit littéraire — quand il prend la réalité pour mesure et pour base le fait. De quoi sont faites les idées, sinon de faits ? Et à quelle misérable déclamation l'absence du fait expose-t-elle tous ceux qui s'imaginent penser parce qu'ils écrivent et qu'ils parlent ! Comment discerner, parmi les bonnes et les mauvaises idées, si l'esprit n'a pas pris l'habitude de l'inventaire positif ? Comment les réunir même dans une synthèse si on n'a pas longtemps rapproché les faits qui leur servent de rapport, à moins que la synthèse ne soit plus qu'un assemblage de nuages ? Il ne s'agit pas, par cet enseignement, de retrancher de notre patrimoine les hautes spéculations de l'esprit, mais de fortifier chez nos futurs professeurs les facultés d'observation. Ainsi ils posséderont toute la force, qui réside dans l'équilibre. Dans tous les ordres l'observation et l'interprétation des faits nous ont trop manqué et nous avons trop souvent assisté aux revanches ironiques de la réalité. Il est bon d'y revenir chaque jour davantage et, puisque c'est là la vertu de l'enseignement de la nouvelle Sorbonne, nous le saluons.

Nous voudrions, en terminant, nous expliquer sur la situation du Collège de France et du Muséum. Nous préférons fixer sous les chapitres qui les concernent les observations nécessaires. Que pouvons-nous dire, d'ailleurs, qu'on ne sache et qui ne fasse l'objet d'entretiens attristés parmi ceux que préoccupe le sort de ces glorieuses maisons. S'agit-il du personnel du Collège de France ? Les traitements des professeurs sont inférieurs à ceux des professeurs de la Sorbonne, comme si on voulait favoriser l'exode des hommes éminents qui, loin des programmes, distribuent les vérités qu'ils ont apremment recherchées et conquises. S'agit-il de la situation matérielle ? Elle est honteuse. Nous le disons après avoir cherché vainement un synonyme plus doux. Le nombre et l'état des laboratoires au Collège de France sont indignes de notre pays. Des professeurs paient eux-mêmes le personnel nécessaire, les instruments, soldent l'indispensable. Les salles sont trop étroites. Au Muséum, la situation est égale. Va-t-on laisser tomber en ruines ces édifices séculaires qui ont abrité tant de pensées hardies ? Personne, certes, ne le désire. Mais les lamentations se suivent, et les crédits ne viennent pas, ou quand ils viennent, ils vont ailleurs. Nous supplions les pouvoirs publics de veiller sur ce patrimoine et d'élever à la pensée originale, à la recherche désintéressée, à l'enseignement libéré des nécessités universitaires et qui le fortifie et le complète, des maisons dignes de la France.

On nous répondra sans doute que des réformes complètes attendent, mais qu'elles sont subordonnées à des résolutions encore enchaînées aux travaux de certaines commissions. C'est seulement en 1913 que l'on pourra, par un travail d'ensemble, remédier à l'état du Muséum. Il n'y a pas de jour qui ne soit pour cette vieille maison un jour de danger et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. De même pour le Collège de France : on attend la fin d'une négociation engagée avec la ville de Paris en vue d'acquiescer des maisons. Quand viendra la fin de tout cela ? Personne n'ose le prévoir et, sous le prétexte que l'on doit construire un laboratoire nouveau, on laisse dépérir ceux qui existent. Cette somnolence se paiera peut-être un jour et comme il arrive toujours, sous un coup subit et inattendu, la nation réclamera des sanctions, cherchera des responsables. En ce moment se dissipe une partie de notre pa-

trimoine scientifique. Nous le répétons, nous le répéterons sans cesse, même si nous ne devons éveiller d'autre écho que notre voix.

Mission Laïque Française

Conférence de M. Loiseau

M. Loiseau, maire de Bourg, faisait hier soir, devant la section lyonnaise de la Mission laïque, une intéressante conférence sur Bourg et Brou.

Présenté à la nombreuse assemblée par M. Paul Cuminal, l'éminent conférencier expose d'abord les richesses artistiques que possède l'ancienne capitale de la Bresse et, aidé par une série remarquable de projections photographiques en noir et en couleurs, il décrit Brou.

Avant d'en montrer les splendeurs, il en raconte d'abord l'histoire touchante. Il parle aussi du couvent de Brou et des vicissitudes que lui réserva sa destinée.

Il formule à ce propos un vœu qui, espérons-le, se réalisera :

Celui de voir bientôt ce couvent abandonné transformé en un centre artistique où seraient réunis tous les musées, toutes les richesses artistiques de Bourg.

Il termine par l'hymne de la Bresse de Gabriel Vicaire et par les impressions si profondes qu'Edgar Quinet consacra à Brou, qui fut, pourrait-on dire, non seulement le tombeau de la célèbre Marguerite d'Autriche et de Philibert le Beau, mais aussi celui de l'art gothique et avec lui de tout le passé du Moyen-Age.

De chaleureux applaudissements saluèrent cette belle conférence et M. le docteur Brein se fit, au nom de la Mission laïque, l'interprète du nombreux auditoire pour féliciter et remercier le distingué conférencier.

A. S. M.

Conférence du docteur Albertin

Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte rendu détaillé de la conférence que M. le docteur Albertin a faite mardi dernier au Palais du commerce, sur le « Syndicalisme médical ». Cette conférence a eu un vil succès.

A L'ACADEMIE de LYON

L'Académie de Lyon a fait les honneurs de sa dernière séance à M. Joseph Buche, professeur agrégé au lycée Ampère, président de la Société littéraire, qui est venu donner lecture d'un fort remarquable travail sur l'« Antigone » de Ballanche.

M. Buche a démontré que cet ouvrage de notre illustre compatriote était, en réalité, une sorte d'autobiographie où il avait personnifié Mme Récamier, sous les traits d'Antigone, et lui-même sous ceux d'Hémon, fils de Créon, et cette interprétation toute nouvelle, éclairée par d'ingénieux aperçus sur la vie et la pensée de l'écrivain, a vivement intéressé l'Académie.

M. Auguste Isaac, président de la section des lettres, a présenté et chaleureusement recommandé à l'attention de ses collègues un nouveau volume de notre confrère, M. Arduin-Dumazet, sur les « Petites industries régionales en France », considérées, soit en elles-mêmes, soit au point de vue de l'action très utile et très efficace qu'elles peuvent exercer pour retenir les populations des campagnes et empêcher l'exode vers les villes.

Enfin, M. Caillemer a entretenu l'Académie de deux statues en marbre blanc, œuvres d'un artiste italien du XVI^e siècle, représentant un guerrier et sa femme, qui furent découvertes aux environs de 1820 dans la propriété du père des quatre Tisseurs, à Sainte-Foy, actuellement occupée par l'hospice Debrousse et qui, échouées aujourd'hui dans une boutique d'antiquaire de la rue du Bœuf, sont sur le point d'être vendues et transportées en Amérique.

M. Caillemer a signalé l'intérêt qu'il y aurait à conserver à Lyon ces œuvres d'art, ou tout au moins, s'il est trop tard pour en empêcher le départ, à publier la communication dont elles ont fait l'objet de la part de M. Bégule, l'éminent peintre-verrier, dans la séance de l'Académie du 13 avril 1907. Mais nous voulons espérer qu'il est encore temps d'intervenir pour arrêter les négociations entamées à leur sujet et nous nous permettons de soumettre la question à qui de droit.

Les Fouilles de Fourvière

Le Conseil municipal a déjà accordé des subventions à la Faculté des lettres pour lui permettre de pratiquer l'exploration archéologique du coteau de Fourvière. Encouragé par les résultats obtenus, la Faculté des lettres a l'intention d'explorer, pendant l'été prochain, l'ancien clos des Minimes, où elle espère trouver des vestiges considérables de l'époque romaine. Elle ne pourra cependant donner suite à ce projet qu'avec l'appui financier de la ville de Lyon.

M. le maire propose donc au Conseil municipal d'allouer à la Faculté des lettres une nouvelle subvention de 1.050 fr., dont le montant serait prélevé sur un crédit de pareille somme à inscrire au budget supplémentaire de l'exercice 1912.

LES LIVRES

CONTES A CELLE QUI NE VIENDRA PAS, par Gonzague Gignoux (Eugène Figuière et Cie, éditeurs, Paris 1911).

Pour son « début », M. Gonzague Gignoux vient de publier une œuvre non dépourvue d'intérêt. Les Contes à Celle qui ne viendra pas méritent d'arrêter en effet le lecteur un peu plus longuement que n'ont coutume de le faire ces premières œuvres ; la cause doit en être attribuée à ce que M. Gignoux, un peu moins pressé que d'autres, a mûri davantage sa pensée avant de la livrer au public. On y trouve pourtant certains défauts dont il semble que ceux qui s'impriment pour la première fois ne peuvent se départir. Pourquoi, notamment, sacrifier à la vieille coutume qui veut que l'auteur excipe de sa jeunesse, de la pureté de ses intentions pour exciter la bienveillance du lecteur ? Il faut, je crois, avoir en soi plus de confiance et imposer, dès le début, un tempérament dont le seul défaut — celui d'être jeune — se guérit à coup sûr. Egalement, enfin, il nous a été donné de relever, de ci, de là, certaines descriptions, certaines évocations (p. 24), qui dénotent une ingénue sincérité.

Néanmoins, tels qu'ils sont dans leur ensemble, les Contes à Celle qui ne viendra pas représentent un effort des plus intéressants, effort qui se traduit en maints endroits par un style facile, très vivement coloré, des dialogues alertes, certains tableaux largement brossés et qui plairont agréablement au lecteur du livre de M. Gignoux.

M. DANCOURT.

LIGUE FRANÇAISE D'ENSEIGNEMENT

Conférence du docteur Jarrirot

Le comité des Dames lyonnaises de la Ligue française d'enseignement donnait récemment, rue Palais-Grillet, une de ses fêtes mensuelles.

Sous la présidence de M. Jossierand, inspecteur de l'Enseignement primaire, M. le docteur Jarrirot intéressa vivement l'auditoire en retraçant la vie et l'œuvre scientifique d'un grand Lyonnais, M. le professeur L. Lortet.

Le professeur Lortet est une figure éminente lyonnaise ; jamais, au milieu de ses occupations scientifiques qui l'obligent assez fréquemment à faire de longues et lointaines missions, il n'oublia sa petite patrie ; grâce à lui, Lyon possède une réputation méritée de centre égyptologique. Ce fut en effet pour le Professeur Lortet une préoccupation incessante que celle de déchiffrer les énigmes antiques, de mettre au jour toute la civilisation d'une époque si lointaine et qui a marqué son histoire par tant de monuments et de documents. A cette vie déjà si active, si remplie, le Professeur Lortet joignait les soucis du professorat à la Faculté de médecine, ainsi que celle du doyenat qu'il remplit durant de longues années.

Le Professeur Lortet mourut le 26 décembre 1910, à l'âge de 74 ans ; son souvenir restera vivace à Lyon ; cet homme de bien, d'une grande probité scientifique, fut aimé, non seulement de ses collègues, mais encore des étudiants qui ne s'adressèrent à lui jamais en vain et qui sut allier, chaque fois qu'il lui fallait faire application des règlements universitaires, la fermeté la plus bienveillante et la bonté la plus exquise.

Après avoir exposé la part importante prise par L. Lortet aux progrès de l'égyptologie, M. le docteur Jarrirot fit passer sur l'écran une centaine de vues remarquables de compréhension de la beauté et du pittoresque, avaient été prises autrefois, en Egypte, par M. le professeur Lortet lui-même, par M. le professeur Jules Courmont, lors de son voyage à Khartoum ; par M. Gaillard, l'ami, le collaborateur, le continuateur de l'œuvre de Lortet.

M. Gaillard, l'éminent directeur du Muséum, avait bien voulu du reste honorer de sa présence la fête des Dames lyonnaises et commenter avec une science avertie de tout et un charme délicieux, les étonnantes visions des temples, des hypogées et des dieux de la vieille vallée du Nil.

L'auditoire applaudit vivement les deux conférenciers dont on sait le dévouement à toutes les œuvres d'enseignement de notre ville.

Le Comité des Dames Lyonnaises organisée pour le dimanche 24 mars, à 2 heures, sa grande fête annuelle au Palais des Arts. Cette fête comprendra : concert-conférence et une tombola ; elle sera présidée par M. Rault, préfet du Rhône. M. Justin Godart, député, a bien voulu accepter la tâche ingrate de conférencier et traitera un sujet d'actualité locale.

Le concert, composé avec soin, sera exécuté par la section artistique de la Société, assistée d'artistes distingués. Deux billets de tombola à 0 fr. 25 donnent droit à l'entrée de cette fête. Les billets sont en vente chez le concierge du Palais des Arts.

Société des Grands Concerts

Au programme du VIII^e concert figurait un jeune pianiste, M. Lazare Lévy, dont le succès fut très grand. En possession d'une technique remarquable, que sert une profonde compréhension de son art, M. Lazare Lévy sut rendre de façon fort expressive le concerto en fa mineur de Bach, ainsi qu'une originale « Fantaisie » de L. Aubert et « Ibéria », de J. Albeniz. L'assistance goûta très vivement le talent de M. Leroy.

Mme J. Lacoste interpréta en réelle artiste deux pièces très intéressantes : « La Chanson perpétuelle », d'Ernest Chausson, et « Les Roses d'Espahan », de Gabriel Fauré. Elle y mit en valeur un talent tout personnel, fort apprécié du nombreux auditoire.

L'orchestre de M. Witkowski a fait valoir ses qualités toujours plus grandes de discipline, dans l'admirable ouverture de « Léonore » (n° 3), de Beethoven, et dans l'œuvre magistrale de Vincent d'Indy, « Waelenstein ». Cette dernière pièce, notamment, par son interprétation si puissante et si colorée, valut à M. Witkowski et à ses excellents musiciens une ovation bien justifiée.

DERNIERS NOUVEAUTES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

PEARSON : La grammaire de la science. Cart., 9 fr., net, 8 fr.

SIMMEL : Mélanges de philosophie relativiste. Br., 5 fr., net, 4 fr. 50.

EBBIN CHAUS HERMANN : Précis de psychologie. Br., 5 fr., net, 4 fr. 50.

PAUL HORSIN DEON : Traité théorique et pratique de la fabrication du sucre de betterave, 2 vol., 3^e édit., 30 fr., net, 27 francs.

EDMOND GAIN ET BROCC ROUSSEAU : Traité des foies, 16 fr., net, 14 fr. 50.

WAHL : L'industrie des matières colorantes organiques, 5 fr., net, 4 fr. 50.

VIIGNER : Comment exploiter un domaine agricole, 5 fr., net, 4 fr. 50.

CHAMPY : Moteurs industriels et agricoles. Cart., 5 fr., net, 4 fr. 50.

VILLEMIN (professeur) : Les champignons, essais de classification. Cart., 5 fr., net, 4 fr. 50.

BEBOVE et GOURIN : Formulaire de thérapeutique et pharmacologie. Rel., 7 fr., net, 6 fr. 25.

JEAN FEIN : Éléments de rhino-laryngologie à l'usage du médecin praticien, 6 fr. 50, net, 6 fr.

LABOURET : Manuel d'obstétrique. Cart., 4 fr., net, 3 fr. 50.

HERTZ et REBOUL : Constipation et troubles intestinaux. Br., 7 fr., net, 6 fr. 25.

Tous ces livres se trouvent à la Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALOINE, 6, rue de la Charité, à Lyon.

Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Echanges. — Grandes galeries ouvertes. — Entrée libre.

Feuilleton du Lyon Universitaire

L'HYGIÈNE à l'ÉCOLE

L'ORGANISATION PRATIQUE DE L'HYGIÈNE STOMATOLOGIQUE

Par de Dr Louis CAILLON (1)

DEUXIÈME PARTIE

(SUITE)

Voici en outre le texte de quelques formules que l'on envoie aux parents :

Ecoles gardiennes de la ville de Strasbourg

Demande aux parents de l'enfant.....

Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

Classe.....

L'institut..... en chef.

REPONSE DES PARENTS :

D'accord sur le traitement proposé. Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

Classe.....

L'institut..... en chef.

Ecoles communales de Strasbourg

AUX PARENTS DE L'ENFANT.....

Demande aux parents de l'enfant.....

Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

Classe.....

L'institut..... en chef.

REPONSE DES PARENTS :

D'accord sur le traitement proposé. Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

Classe.....

L'institut..... en chef.

Ecoles communales de Strasbourg

AUX PARENTS DE L'ENFANT.....

Demande aux parents de l'enfant.....

Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

Classe.....

L'institut..... en chef.

REPONSE DES PARENTS :

D'accord sur le traitement proposé. Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

Classe.....

L'institut..... en chef.

Ecoles communales de Strasbourg

AUX PARENTS DE L'ENFANT.....

Demande aux parents de l'enfant.....

Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

Classe.....

L'institut..... en chef.

REPONSE DES PARENTS :

D'accord sur le traitement proposé. Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

Classe.....

L'institut..... en chef.

Ecoles communales de Strasbourg

AUX PARENTS DE L'ENFANT.....

Demande aux parents de l'enfant.....

Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

Classe.....

L'institut..... en chef.

REPONSE DES PARENTS :

D'accord sur le traitement proposé. Signature :

Strasbourg, le

Ecole.....

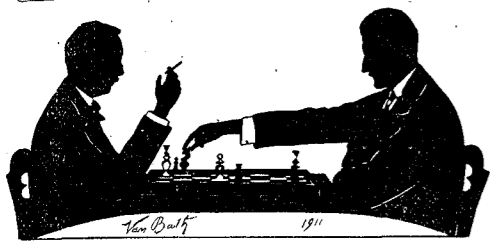
Classe.....

L'institut..... en chef.

Ecoles communales de Strasbourg

AUX PARENTS DE L'ENFANT.....

Demande aux parents de l'enfant.....



PARTIE N° 17
Jouée par correspondance entre le club de Lyon et celui de Montpellier, de mars à septembre 1905.

Gambit Evans accepté

LYON	MONTPELLIER
1. P 4 R	P 4 R
2. C 3 FR	C 3 FD
3. F 4 CD	F 4 FD
4. P 4 CD	F x P

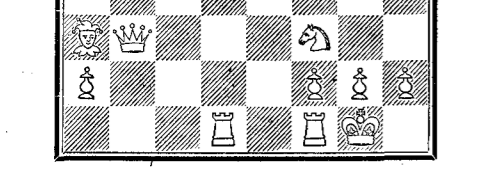
Ce coup constitue le Gambit Evans accepté.

5. P 3 FD	F 4 TD
6. P 4 D	P x P ?
7. Roque.	P x P ?
Défense compromise, ici on joue P 3 D.	
8. D 3 CD	D 3 FR
9. P 5 R	D 3 CR

Il est évident que si C x P, 10 : C x C, etc., gagnant la pièce.

10. C x P	CR 2 R
1. F 3 TD	Roque.
T 1 C suivi de P 4 CD ! était à considérer.	
12. C 5 D	C x C

13. F x C « Meilleur que F x T » T 1 R
- Meilleur est été sans doute : P 3 D sacrifiant un pion, mais dégageant le côté de la dame.



Position après le 14^e coup des noirs

15. C x C	T x C
16. F 2 CD	T 7 R
17. T 3 D	

Menaçant de T 3 CR

18. T 3 R	T x F
19. D x T	R 1 F
	D 4 TR ?

Ceci est un temps qui semble perdu, et le PD n'est pas encore joué ! Mais les noirs tendent à jouer : En effet, si 30 : D 3 T+, P 3 D; 21 : D x F, P 3 FD ! Les noirs regagneraient le Fou et dégrageraient leurs pièces de la dame.

20. T 5 R	D 3 CR
21. D 2 R	P 4 FR
22. F 3 CD	P 3 FD
23. T x F	P 4 D trop tard !
24. T 1 R	D 2 F
25. T x PD !	P x T

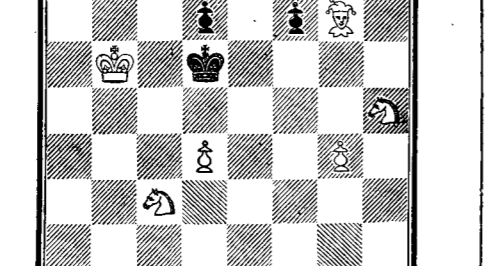
F 3 R est prolongé la défense.

26. F x P !	D 2 D
27. D 3 R	

Menaçant échec à 3 T ou 5 F.
P 4 CR
28. D 5 R

Les noirs abandonnent. En effet, ils ne peuvent parer la menace de D 8 TR, mat.

PROBLEME N° 17 (2 points)
GOLDFELD
NOIRS, 3 pièces



BLANCS, 6 pièces
Mat en trois coups

SOLUTION DU PROBLEME N° 15

1. F 8 R	a) C x F
2. T 5 C	
3. C ou T+ et mat	

Solutions justes : Mmes Miette, Callet ; Mlle Goldfeld ; MM. Girardot, H. Callard, Raynaud, Genin, Girardon, Tampia, C. Callard.

Nous avons reçu des observations au sujet de nos problèmes. Comme réponse à ces critiques, nous citerons les principales règles des problèmes d'échecs.

1° La prise du P en passant n'est pas permise au premier coup des blancs, à moins que le placement des noirs démontre qu'ils ont joué à leur dernier coup le pion que les blancs doivent prendre.

2° Il est interdit aux blancs et aux noirs de roquer à n'importe quel coup « constitué » du mat.

3° La position des pièces ne doit pas être impossible.

4° Il est interdit d'employer dans un même camp deux dames, trois fous, trois tours, trois cavaliers, ou deux fous de la même couleur, mais, le problème étant posé, un pion qui arrive à la huitième case peut se transformer en une pièce de la couleur du pion et au choix du joueur, c'est-à-dire qu'il peut faire un troisième cavalier (problème n° 14), une troisième tour, etc., mais il ne peut devenir roi, ni rester pion.

5° Il est de rigueur que le premier coup des blancs soit unique, sinon le problème est faux. Chacun des autres coups de l'attaque doit être unique aussi, sinon la composition est défectueuse, sauf dans les variantes secondaires, où toutes les écoles, même les plus rigoristes, admettent les doubles coups lorsque les noirs détendent mal le mat.

Ainsi, dans le problème n° 15, après le premier coup, F 8 R, si les noirs jouent P 5 FR, les blancs font mat en deux coups par F 6 CR+, et cependant le problème n° 15 est très correct.

6° Dans les problèmes en trois coups, ou plus, le premier coup peut être un échec.

En. PASSANT.
Nota. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En. Passant, Académie de Billard et d'Echecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

NOUVEAU-THEATRE. — Tous les soirs, à 8 heures et demie, *Le Courrier de Lyon*. Ce soir, vendredi, à 8 heures et demie, représentation unique de *Cher Maître*, le grand succès de la Comédie-Française, avec M. Maurice de Féraudy, le créateur de la pièce de M. de Vandérem.

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — Grand succès du cycle du café-concert. Après Polin, Mayol, nous avons eu Jeanne Bloch ; ce soir, vendredi, première des Dorbon-Nidart dans *Pochettes et Pochettes de 1911* ; puis ce sera *La Pie qui Chante* avec Charles Fallot et toute sa troupe de Sivry, Cabaroche, etc., etc.

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — Chaque soir, immense succès de gaité, *Zidore*, vaudeville-opérette en deux actes, constituant deux heures de rire, par une amusante intrigue sur laquelle s'enchaînent les scènes les plus drôles et les plus imprévues ; ajoutez à cela la verve et l'entrain des bons comédiens de la troupe de céans et on aura une vague idée des instants de joyeuse hilarité que l'on trouve à la Bodinière du cours Lafayette. Mais qu'on ne se leurre pas, malgré son succès de gaité, *Zidore* n'aura plus qu'un nombre restreint de représentations, cette émuillonnante pièce devant céder la place au programme à un ouvrage non moins amusant, *Bichon Chéri*, vaudeville bouffe en deux actes et trois tableaux de M. Emile Herbel. Dimanche, à 2 heures, grande matinée, ainsi que jeudi 21 mars, à prix réduits, même spectacle que le soir.

SCALA-THEATRE. — Tous les jours, à 2 heures et demie, et le soir, à 8 heures et demie, spectacle de famille, le plus varié et le meilleur marché de tous.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Ce soir, première sensationnelle : *La Robe rouge*, le chef-d'œuvre de Brieux, couronné par l'Académie française, pièce dramatique en quatre actes d'une émotion intense. La valeur de l'œuvre et la bonne interprétation qui en sera donnée font prévoir que *La Robe Rouge* sera le plus gros succès de la saison. La location est ouverte pour les trois premières.

SKATING RINK LYONNAIS (boulevard Pommerol). — Grande affluence. Séance tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

FOURNITURES GÉNÉRALES
LUNETTERIE ET OPTIQUE
Pince-nez et Lunettes depuis 1 fr. 50

P. ROUVIERE
OPTICIEN-OCULARISTE
39, Cours de la Liberté, LYON

VILLAS HYGIÉNIQUES
A BON MARCHÉ

endroit le plus sain et le plus salubre près de Lyon, tramw. à 0.10. Villas depuis 3.800 francs. Terrains depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité

S'adresser REYNARD
BRON-AVIATION
TÉLÉPHONE N° 2

Plus de la moitié du genre humain est arthritique, c'est-à-dire possède une prédisposition constitutionnelle à contracter le rhumatisme, la goutte, les calculs, le diabète, les affections du tube digestif ou de la peau qui naissent d'une mauvaise élaboration des aliments, d'une viciation de nos échanges nutritifs. Pour les sédentaires, toutes les conséquences morbides de l'arthritisme sont encore plus redoutables. Parmi tous les exercices qui conviennent à l'arthritisme et qui constituent la partie la plus efficace de son traitement, la culture physique, c'est-à-dire le développement méthodique de tous les muscles du corps, pris un à un ou par groupements selon leur rôle fonctionnel, se montre supérieure dans ses résultats à tous les autres exercices de chambre ou à la gymnastique, parce qu'elle est dosée, méthodique, progressive, raisonnée, dirigée. En sa salle de culture physique, 19, place Bellecour, M. Clause possède une installation unique à Lyon et une hydrothérapie complète, si utile après les exercices dont elle accroît les effets avantageux pour la santé.

ASSUREZ-VOUS
CONTRE
LES ACCIDENTS
à LA
Préservatrice

— LYON —
9, Rue de la République
TÉLÉPHONE 13-30

ANIODOL
LE PLUS PUISSANT
Antiseptique Désodorisant
Sans Mercure, ni Cuivre - Ne tache pas - Ni Toxique, ni Caustique.

OBSTÉTRIQUE - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES
SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage courant).

PUISSANCES (établies par M^r FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR)
BACTÉRICIDE 23.40
ANTISEPTIQUE 52.85

Celles du Phénol étant : 1.25 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 20/0
POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE remplace l'iodoforme

Echant^{on} S^{er} à l'ANIODOL 32, Rue des Mathurins, PARIS. — SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

MIGRAINES ET AUTRES DOULEURS. — Les maux de tête sont communs à tous les âges ; ils persistent souvent très longtemps et ne cessent qu'avec l'apparition d'autres douleurs névralgiques ou rhumatismales, etc. L'insomnie, l'impossibilité du travail intellectuel ou physique, la perte d'énergie morale, voilà les funestes conséquences de toutes ces manifestations douloureuses ! Aussi les médecins sont-ils heureux de prescrire un médicament qui a fait déjà ses preuves : **LES GACHETS RONZIERE**, soumis à l'expérience médicale, ont démontré leur efficacité certaine dans tous les troubles douloureux : migraines, névralgies, ou douleurs rhumatismales, sciaticques, gripes, douleurs viscérales. Ils ont démontré aussi la rapidité, la durée de leur action amenant par sa continuité la guérison. — **LES GACHETS RONZIERE** sans toxicité, peuvent être prescrits aux femmes, aux enfants, aux vieillards comme aux adultes. **LES GACHETS RONZIERE**, 0 fr. 20 le cachet, la boîte de 12, 2 francs, dans toutes les pharmacies. — Vente en gros, rue de la Bourse, 5, à la grande Pharmacie Universelle, Lyon.

Défenderesse défaillante faute de constitution d'avoué ;
Il appert :
Que le divorce a été prononcé entre les époux OLAGNIER-BROLY, au profit du mari, aux torts et griefs de la femme avec toutes conséquences légales.
Article 247 du Code civil et ordonnance de M. le Président du Tribunal du 1^{er} mars 1912.
Pour extrait :
Signé : PONDEVEAUX.

Etude de M^e A. CHAMBRE, avoué à Lyon, 32, rue de la République.

Divorce
D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le vingt-quatre janvier mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié ;

Entre :
Madame CHOPARD, née CLOT Adrienne-Françoise, demeurant rue de Séze, 96 ;

Assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon du six juillet mil neuf cent dix ;

Demanderesse comparant par M^e A. CHAMBRE, avoué ;

Et :
Monsieur CHOPARD, demeurant à Lyon, 86, rue Béchévelin.

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué.

Il appert :
Que le divorce a été prononcé entre les époux CHOPARD-CLOT, aux torts et griefs de Monsieur CHOPARD, et que M. le Président de la Chambre des notaires de Lyon ou tel notaire qu'il lui plaira de désigner a été commis pour liquider les droits des époux.
(Art. 247 du Code civil).

Pour extrait :
A. CHAMBRE.

Etude de M^e L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Divorce
D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon le trente et un janvier mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié ;

Entre :
Madame Alphonse BAJOLLET, épouse du sieur Cicéron, demeurant à Lyon, rue Sergent-Blandan, 17, chez M. ROJAT ;

Assistée judiciairement suivant décision du 21 décembre 1910 ;
Demanderesse comparant par M^e GAGER ;

Et :
Monsieur Aimé-Joseph-Marius CICERON, demeurant ci-devant à Lyon, 15, rue Rachais, et actuellement sans domicile ni résidence connus.

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ;
Il appert :

Que le divorce a été prononcé entre les époux CICERON, au profit de la femme, aux torts et griefs du mari et que M. le Président de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Lyon a été commis pour faire procéder par tel notaire qu'il désignera à cet effet à la liquidation des droits respectifs des époux CICERON.
(Art. 247 du Code civil).

Pour extrait :
Signé : L. GAGER.

Le propriétaire-gérant : Paul MALOT.

Imp. WALTENER et C^{ie}, 3, rue Stella, Lyon.

FARINES POUR RÉGIMES
Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PÂTES AU GLUTEN
Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR
12, Place de la Miséricorde, LYON

Echos des Spectacles
GRAND-THEATRE. — Vendredi, à 8 heures et quart, *Roméo et Juliette*, avec Mlle Yvonne Gail, de l'Opéra. A l'étude : *Le Prophète*.

THEATRE DES CELESTINS. — Tous les soirs, à 8 heures trois quarts, *Le Mariage de Mademoiselle Beulemans*, avec M. Villekens et Mlle Dieudonné.

CHAUSSURES ROUSSON
35, rue Victor-Hugo, 35
LYON

FORMES AMÉRICAINES et FRANÇAISES
TOUS LES GENRES
Luxe - Fatigue - Grand choix - Tous les prix

SPÉCIALITÉ DE COUSU MAIN
Modèles spéciaux pour uniforme
Remise à MM. les Officiers

RICINOPALMINE Lagoutte
à base d'huile de ricin pure désodorisée
édulcorée et parfumée

Nouveau PURGO-LAXATIF
doux, prompt et sûr sans aucune toxicité
goût agréable, le meilleur pour les enfants

ÉCHANTILLON ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE
5, Boulevard des Brotteaux - LYON
LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE GALÉNIQUE

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ
Villa des Roses
62, Route de Francheville
Saint-Iréné, LYON

Grands Parc avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.

SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES
Convalescence - Cure de Régime - Hydrothérapie

MAISON DOUÉ
Maurice COMTE, Succes^r
Place de la Charité, LYON

MACHINES À COUDRE ET À TRICOTER
"New-Orléans" - "Lex" - "Liberator"

CYCLES LEX COURSE, LUXE
TOURISME
POÈLE À PÉTROLE "ÉQUATOR"
Garanti sans odeur ni fumée
TÉLÉPHONE 0-44

CHAUSSURES
ORTHOPÉDIQUES
pour pieds difformes et jambes raccourcies
SYSTÈME NOUVEAU pour le REDRESSÉMENT des PIEDS DOUTS ET PARALYSIE

Semelles pour pieds plats
Faux pieds articulés
APPAREIL SIMULÉ POUR COXALGIE
luxation et autres

A. DÉAGE
ORTHOPÉDISTE BREVÉTÉ S.G.D.O. FRANCE ET ÉTRANGER
FOURNISSEUR DES HÔPITAUX
16, Rue Bellecordière + LYON

Hors Concours DEMANDEZ
PARTOUT LE
PARIS 1900
LONDRES 1908

MAISONS
HENRI ESDERS
Magasins d'Habillements
A LA
GRANDE FABRIQUE
de PARIS
67-69, Rue de la République (Angle de la Rue Condorcet), LYON

NOS COMPLETS ET
PARDESSUS D'HIVER
19, 25, 32, 38, 45, 55 fr.

PARDESSUS DE VOYAGE
DROITS ET CROISÉS ET D'AUTO
25, 32, 39, 52, 65, 78 fr.

PARDESSUS ENFANTS 9.90 - 12.90 - 17 - 22

SUC SIMON
Liquor Select
Très Digestive
DÉLICIEUX À TOUT ÂGE

MAISONS
HENRI ESDERS
Magasins d'Habillements
A LA
GRANDE FABRIQUE
de PARIS
67-69, Rue de la République (Angle de la Rue Condorcet), LYON

NOS COMPLETS ET
PARDESSUS D'HIVER
19, 25, 32, 38, 45, 55 fr.

PARDESSUS DE VOYAGE
DROITS ET CROISÉS ET D'AUTO
25, 32, 39, 52, 65, 78 fr.

PARDESSUS ENFANTS 9.90 - 12.90 - 17 - 22

POUR FAVORISER LA CROISSANCE DES ENFANTS. — Beaucoup de parents sont responsables de la santé de leurs enfants dont ils favorisent mal le développement du corps, soit en les condamnant à une vie sédentaire, soit en ne surveillant pas leur régime alimentaire. L'enfant en voie de croissance a besoin d'azote, élément d'énergie nécessaire ; de glycogène, matière sucrée élaborée par le foie et les muscles ; de phosphates pour ses os, de fer enfin pour lutter contre l'anémie qui résulte du travail du développement. Tous ces différents principes nutritifs se trouvent contenus dans l'extrait de la chair du cheval, préparée sous le nom d'**HIPPOSARCINE ROY**. Si l'on considère en outre que le cheval est l'animal exempt par excellence de parasites et de lésions tuberculeuses, l'on comprendra que l'**HIPPOSARCINE ROY**, liquide ne produisant pas comme la chair dont il est extrait de surcharge intestinale, est l'aliment parfait en même temps que le médicament des enfants en croissance. Préparée, 8, quai des Étroits, Lyon, par MM. Givaudan et Lavirotte, se trouve dans toutes pharmacies.

MAISON SPÉCIALE DES PRODUITS
POUR
Régimes Alimentaires
Aimé SUTY, Directeur
LYON - 8, Rue de la République, 8 - LYON

La Maison se tient à la disposition de MM. les Médecins pour échantillons et littérature qui peuvent les intéresser

Habillement et Equipement Militaires
F. SIBUET
Maison fondée en 1897
23, Place des Terreaux, 23
SPÉCIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ
GRAND CHOIX DE
Costumes Civils depuis 70 fr. le complet